Descriptions extraites du :

# Max Poll
# Exploration Hydrobiologique
# du
# Lac Tanganika
# (1946 ~ 1947)
# RESULTATS SCIENTIFIQUES

Publiés avec l'appui du ministère des Colonies, du Comité Spécial du Katanga, et de l'Union minière du Haut-Katanga, par les soins de la Comission administrative du Patrimoine de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

---

**VOLUME III, FASCICULE 5 B.**
**POISSONS CICHLIDAE**
**Par**
**Max Poll (Tervuren)**
**Bruxelles 1956**

http://www.destin-tanganyika.com/

**Triglachromis otostigma**

**Gnathochromis permaxillaris**

**Limnochromis abeelei**

**Limnochromis staneri**

**Tanganchromis dhanisi**

Distribution géographique. — Espèce lacustre endémique du Tanganika.

Liste des exemplaires récoltés :

Collection Mission des Lacs (K.E.A.).

3 ex., 52, 89, 103 mm, Ubwari, 21.VIII.1953, dynamite, profondeur : 10-12 m, fond de roche.

## Limnochromis otostigma Regan, 1920.

(Fig. 33 dans le texte.)

Cf. Litter. in Poll, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, (I), IV, 3, p. 274.

Description (ex. récoltés de 53 mm à 93 mm). — Hauteur du corps comprise 3,2 à 3,5 fois, longueur de la tête 2,8 à 3 fois dans la longueur standard. Tête 2 à 2,35 fois aussi longue que large. Museau large et arrondi, sa longueur comprise 2,8 à 3,3 fois dans celle de la tête, sa largeur comprise 0,85 à 1,1 fois dans sa longueur, à profil supérieur droit, le pédicelle maxillaire dépassant légèrement le niveau de la narine.

Œil modéré, de forme arrondie, compris 3,1 (juv.) à 3,6 fois dans la longueur de la tête, 1,3 à 1,6 fois aussi grand que la largeur de l'espace interorbitaire, 2 à 3 fois aussi grand que la hauteur préorbitaire. Espace interorbitaire compris 4 à 5,5 fois et hauteur préorbitaire comprise 7 à 9,5 fois dans la longueur de la tête.

Maxillaire partiellement exposé, s'étendant jusqu'au niveau du tiers antérieur de l'œil. Mâchoire inférieure comprise 2 à 2,2 fois dans la longueur de la tête, à menton non proéminent. Joue écailleuse, portant 2-3 rangées d'écailles sur la joue.

Dents coniques en 2-3 rangées, celles de la rangée externe beaucoup plus grandes que les internes et séparées de ces dernières par un intervalle notable. 55 à 66 dents dans la rangée externe supérieure. Os pharyngien inférieur en forme de triangle équilatéral à base sinueuse, à lame antérieure mesurant la moitié de la longueur de la surface dentaire. Dents toutes fines et ± bicuspides.

Branchiospines au nombre de 12-14 $\left(\text{moyenne } \frac{12,48}{35}\right)$ sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale $\frac{\text{XV, 9}}{10}$, $\frac{\text{XV, 10,}}{12}$, $\frac{\text{XVI, 8}}{1}$, $\frac{\text{XVI, 9}}{10}$, $\frac{\text{XVI, 10}}{2}$, au total $\frac{24}{11}$, $\frac{25}{22}$, $\frac{26}{2}$; rayons mous plus longs que les rayons épineux, dernière épine et plus long rayon mou compris respectivement 1,90 à 2,2 fois (juv.) et 0,95 à 1,5 fois (juv.) dans la longueur de la tête.

Anale $\frac{\text{III, 7}}{1}$, $\frac{\text{III, 8}}{31}$, $\frac{\text{III, 9}}{2}$, au total $\frac{10}{1}$, $\frac{11}{31}$, $\frac{12}{2}$; plus longue épine (3e) et plus long rayon mou compris respectivement 2 à 2,33 fois et 1 à 1,55 fois dans la longueur de la tête. Plus long rayon dorsal et anal ± filamenteux.

Pectorale 1 à 1,15 fois aussi longue que la tête, comprise 2,6 à 2,85 fois dans la longueur standard. Ventrale dépassant le niveau de l'anus, à rayons externes plus longs que les rayons internes, le rayon le plus externe filamenteux. Caudale à bord postérieur arrondi. Pédoncule caudal 1,2 à 1,4 fois aussi long que haut.

Écailles 35-37 $\left(\text{moyenne } \frac{35,51}{35}\right)$ en ligne longitudinale, lignes latérales $\frac{21-23}{13-16}$ $\frac{5\frac{1}{2}-6\frac{1}{2}}{10\frac{1}{2}-11\frac{1}{2}}$ en ligne transversale.

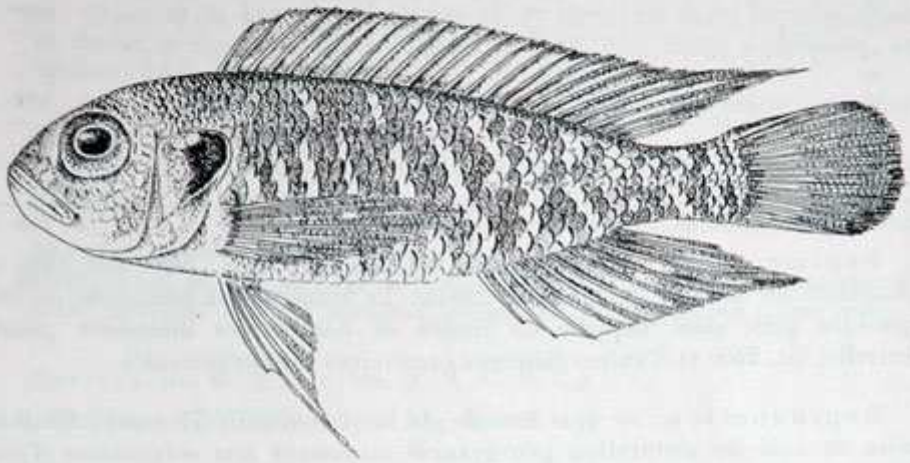

FIG. 33. — *Limnochromis otostigma* REGAN.
St. 250 : 9,1 cm (× 1 1/2).

Coloration. — Teinte générale brun clair, le ventre blanchâtre. Une grande tache operculaire d'un noir bleuâtre. Des lignes obliques parallèles sur les flancs, d'un blanc nacré à reflets irisés bleuâtres, particulièrement apparentes en arrière. Nageoires verticales grisâtres, la caudale ± ponctuée de clair et toujours noire au bord marginal.

Dimensions. — Maximum observé et connu : 101 mm.

Abondance. — Espèce rarement capturée.

Habitat. — Espèce benthique de fonds vaseux récoltée aux profondeurs suivantes : 20-75 m, environ 50 m, 20-50 m, 5-15 m, 10-100 m, 13-60 m, 40-50 m, 30-70 m, 6-19 m, 30-50 m, 2-4 m, 2-3 m et 35-60 m. Sa présence dans un bras du delta de la Malagarazi (st. 307) prouve que l'espèce peut occasionnellement habiter des fonds vaseux de très faibles profondeurs. Profondeur moyenne estimée de toutes les stations : 29,85 m.

**STATISTIQUE DES EXEMPLAIRES CONSERVÉS.**

| Classes en ½ cm | St. 50 | St. 101 | St. 109 | St. 147 | St. 157 | St. 158 | St. 194 | St. 246 | St. 250 | St. 276 | St. 290 | St. 307 | St. 311/1° |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 40 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 45 | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 50 | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 1 | — | — | — | — |
| 55 | — | — | — | 1 | 1 | — | — | — | 1 | — | — | 1 | — |
| 60 | 2 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 |
| 65 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 2 | — | — | — |
| 70 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | 3 | — | — | 1 | — |
| 75 | — | — | — | — | — | 1 | — | — | 3 | 1 | 1 | — | — |
| 80 | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — | — |
| 85 | — | — | — | — | — | — | — | — | 5 | — | — | — | — |
| 90 | — | — | — | — | — | — | — | — | 5 | — | — | — | — |
| 95 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 100 | — | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — |

Régime. — Le tube digestif est relativement long : 220 mm chez un exemplaire de 90 mm de longueur totale. Le contenu est une sorte de vase organique grise dans laquelle on trouve de nombreuses diatomées géantes (Surirella) (st. 250) et d'autres éléments organiques indéterminables.

Reproduction. — Une femelle de la station 307 (71 mm) offrait un ovaire en voie de maturation peu avancée contenant une soixantaine d'œufs d'un mm de longueur environ. Une autre, de la station 250 (75 mm), avait dans l'ovaire une centaine d'œufs d'une longueur identique.

Méthodes de capture. — Toutes les captures, sauf deux à la senne, ont été réalisées au chalut.

Valeur alimentaire. — Négligeable.

Distribution géographique. — Espèce endémique lacustre du Tanganika.

Liste des exemplaires récoltés :

**St. 50** : 3 ex., 71, 62, 60 mm, au large du cap Bwana N'Denge, à 1.000 m le long de la côte, chalutage depuis 3 milles au Nord-Ouest de la Lugumba jusque par le travers de la rivière, 4.I.1947, chalut à panneaux, profondeur : 20-75 m, fond : divers, vase, roches.

**St. 101** : 1 ex., 63 mm, entre le cap Bwana N'Denge et moni, à 1 km de la côte, 30.I. 1947, chalut à panneaux, profondeur : environ 50 m.

**St. 109** : 1 ex., 47 mm, baie de Moba, du Sud de M'Toto jusque devant l'estacade, à 1 km de la côte, 5.II.1947, chalut à panneaux, profondeur : 20-50 m.

**St. 147** : 1 ex., 56 mm, au large de la pointe Sud du delta de la Malagarazi, 26.II.1947, chalut à panneaux, profondeur : 5-15 m, fond : sable vaseux.

**St. 157** : 1 ex., 59 mm, Moba, autour de la baie, 7.III.1947, chalut à panneaux, profondeur : 10-100 m, fond : sable.

**St. 158** : 1 ex., 79 mm, Moba, baie, 8.III.1947, chalut à panneaux, profondeur : 50--13 60 m.

**St. 194** : 1 ex., 101 mm, baie de Kala, devant la rivière Kavungwa, 25.III.1947, chalut à panneaux, profondeur : 40 m environ, tombant à 50 m, fond : sable et vase.

**St. 246** : 1 ex., 54 mm, golfe de Burton, à 1 mille de la côte de Baraka, 17.IV.1947, chalut à panneaux, profondeur : 30-70 m, fond : sable.

**St. 250** : 19 ex., 93 (2), 91 (3), 88, 87, 86 (3), 81, 77, 76 (2), 74, 70 (2), 55, 51 mm, golfe de Burton en travers du fond du golfe, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux, profondeur : 6-8 m le 18 et 15-7 m le 19.

**St. 276** : 3 ex., 76, 69, 68 mm, d'Usumbura à la Ruzizi, 5.V.1947, chalut à panneaux, profondeur : 30-50 m, fond : vase grise.

**St. 290** : 1 ex., 79 mm, Musabah, plage Sud, fond du golfe de Burton, 10.V.1947, senne, profondeur : 2-4 m.

**St. 307** : 2 ex., 71, 57 mm, rivière Malagarazi, bras Sud à 1 km en amont, anses calmes, 21.V.1947, senne, profondeur : 2-3 m, fond : vase.

**St. 311/1°** : 1 ex., 60 mm, au large de la Malagarazi, à la périphérie du cône alluvionnaire, 22.V.1947, chalut à panneaux, profondeur : 35-60 m, fond : vase grise.

Collection G. Marlier (I.R.S.A.C.).

Uvira, lac Tanganika, 5.I.1950 : 1 ex., long. tot. 86 mm.

Collection N. Leleup (I.R.S.A.C.).

Marché de Kavimvira, V.1954 : 3 ex., long. tot. 75, 80, 85 mm.
Nord du lac Tanganika, 1954, 7 ex., long. tot. 67, 81, 82, 88, 89, 90, 93 mm.

Collection Mission des Lacs (K.E.A.).

2 ex., long. tot. 61, 82 mm, Usumbura, entre la petite et grande Ruzizi (100 m de la côte), IV.1953, dynamite, profondeur : 4 m.

## **Limnochromis permaxillaris** David, 1936.

(Fig. 34 dans le texte; Pl. VI, fig. 5.)

Cf. Litter. in Poll, M., 1946, Ann. Mus. Congo Belge, (I), IV, 3, p. 275, fig. 42 et 43.

Description (ex. récoltés de 63 mm à 145 mm). — Hauteur du corps comprise 2,75 à 3,25 fois, longueur de la tête 2,5 à 2,65 fois dans la longueur standard. Tête 2,25 à 2,55 fois aussi longue que large. Museau long et conique, sa longueur comprise 2,25 à 2,7 fois dans celle de la tête, sa largeur comprise 1,25 à 1,5 fois dans sa longueur, 1,15 (juv.) à 1,6 fois aussi long que l'œil, à profil supérieur droit; le pédicelle maxillaire très long, atteignant le niveau du centre de l'orbite.

Œil grand, de forme subarrondie, compris 3,15 à 3,75 fois dans la longueur de la tête, 1,30 à 2 fois (juv.) aussi grand que la largeur de l'espace interorbitaire, 1,7 à 3 fois aussi grand que la hauteur préorbitaire. Espace interorbitaire compris 5,3 à 6,3 fois et hauteur préorbitaire comprise 6,4 à 9 fois dans la longueur de la tête.

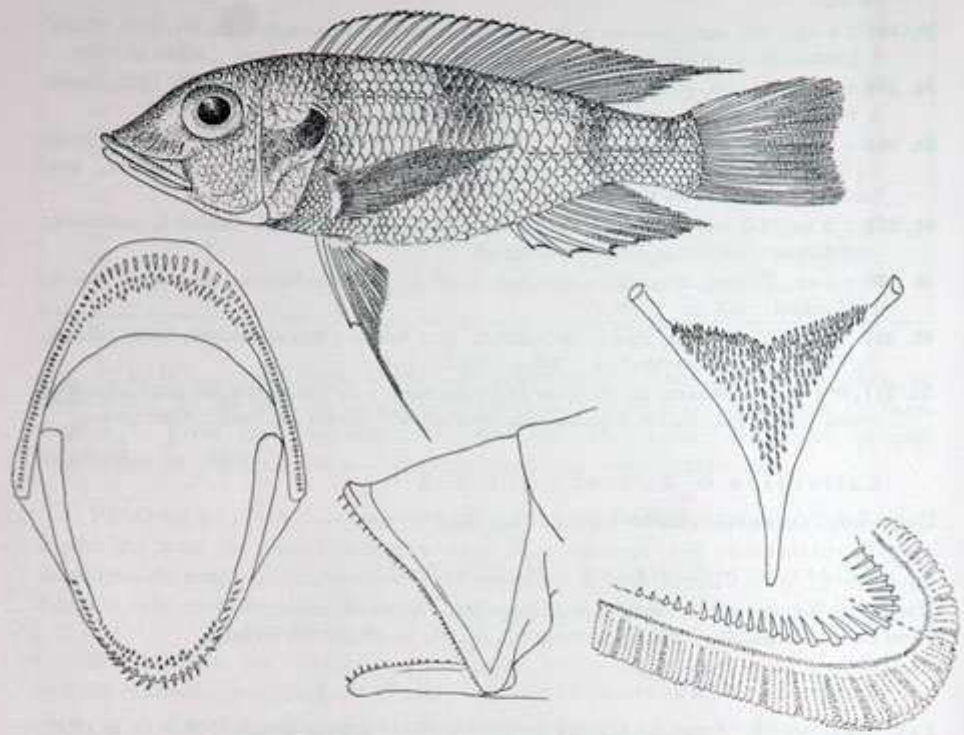

FIG. 34. — *Limnochromis permaxillaris* DAVID.
Rumonge : ex. type, 12,3 cm (× 1).
Dentition buccale, prémaxillaire projeté, os pharyngien inférieur et premier arc branchial (grossis).

Bouche grande, très protractile. Maxillaire bien exposé tronqué obliquement à son extrémité, s'étendant jusqu'au niveau du 1/3 antérieur ou du centre de l'œil. Mâchoire inférieure comprise 2 à 2,3 fois dans la longueur de la tête, plus courte que la mâchoire supérieure. Joue écailleuse, portant 4-5 rangées d'écailles.

Dents coniques en 2-3 séries au moins en avant, les externes plus grandes, surtout en avant, au nombre de 60 à 90 dans la rangée externe supérieure.

Os pharyngien inférieur en forme de triangle équilatéral prolongé par une lame modérément allongée, mesurant environ les 2/3 de la surface dentaire, garni de dents petites, fines, coniques ou subconiques, assez clairsemées et surtout en avant.

Branchiospines au nombre de 15-18 $\left(\text{moyenne } \frac{16,83}{36}\right)$ sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale $\frac{\text{XVI, 9}}{1}$, $\frac{\text{XVI, 10}}{16}$, $\frac{\text{XV,II 8}}{1}$, $\frac{\text{XVII, 9}}{10}$, $\frac{\text{XVII, 10}}{9}$, au total $\frac{25}{2}$, $\frac{26}{26}$, $\frac{27}{9}$; rayons mous plus longs que les rayons épineux, dernière épine et plus long rayon mou compris respectivement 2,25 à 2,5 fois et 1,4 à 1,6 fois dans la longueur de la tête.

Anale $\frac{\text{III, 7}}{8}$, $\frac{\text{III, 8}}{29}$, au total $\frac{10}{8}$, $\frac{11}{29}$; plus longe épine (3e) et plus long rayon mou compris respectivement 2 à 2,25 fois et 1,6 à 1,9 fois dans la longueur de la tête.

Pectorale environ aussi longue que la tête, comprise 2,55 à 2,75 fois dans la longueur standard. Ventrale dépassant le niveau de l'anus, à rayons externes plus longs que les rayons internes. Caudale échancrée. Pédoncule caudal 1,2 à 1,35 fois aussi long que haut.

Écailles 33-37 $\left(\text{moyenne } \frac{35,1}{37}\right)$ en ligne longitudinale, lignes latérales $\frac{23-26}{11-17}$; $\frac{5\frac{1}{2}-6\frac{1}{2}}{9\frac{1}{2}-10\frac{1}{2}}$ en ligne transversale.

Coloration. — Régions dorsales brun olivâtre avec des bandes transversales plus foncées dans le dos : une plus faible au-dessus de l'opercule, une très foncée sous le milieu de la dorsale, une autre sous l'extrémité de cette nageoire et une dernière au-dessus du pédoncule caudal. Une tache operculaire noire très foncée surmontée d'une marque blanchâtre. Lèvre supérieure noirâtre en avant. Des rangées de taches nacrées sur les flancs. Nageoires verticales grisâtres en partie, parfois avec des bandes sinueuses apparentes, la caudale parfois ponctuée, l'anale plus foncée au bord marginal. Sur le vivant, le corps très argenté a des reflets roses, l'arrière-train et le pédoncule caudal franchement rougeâtres. Joues et opercules à reflets verts. Pectorales et ventrales jaunâtres, sauf les rayons ventraux externes noirs. Des écailles à reflets bleuâtres nacrés sur les flancs. Tache operculaire noire. Iris à reflets dorés.

Dimensions. — Maximum observé et connu 148 mm (33 g).

Abondance. — Assez rarement récoltée.

Habitat. — L'espèce a été recueillie aux profondeurs suivantes : 20-80 m, 65-75 m, environ 50 m, 20-50 m, 50-20 m, 5-15 m, 10-100 m, 13-60 m, 6-60 m, ± 60 m, 50-40 m, 40-170 m, 75-95 m, 100-70 m. Toujours capturée au filet chalut, cette espèce est caractéristique des eaux assez profondes. Il est probable que l'habitat des spécimens récoltés est plus proche de la limite inférieure de chaque fond exploré que de la limite supérieure. Dans tous les cas, la profondeur d'habitat dépend certainement de la présence du plancton à telle ou telle profondeur (variable suivant le moment de la journée). Profondeur moyenne estimée de toutes les stations : 56,32 m.

**STATISTIQUE DES EXEMPLAIRES CONSERVES.**

| Classes en cm | St. 50 | St. 62 | St. 101 | St. 109 | St. 109 | St. 147 | St. 157 | St. 158 | St. 227 | St. 267 | St. 273 | St. 276 | St. 310 | St. 311/2º | St. 327 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | — | — | — | — | — | 2 | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 |
| 5 | — | — | — | — | 1 | — | 1 | 4 | 1 | — | — | — | — | 2 | 1 |
| 6 | — | — | — | — | 1 | — | 2 | 1 | — | — | — | — | 1 | 3 | — |
| 7 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 8 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — | 4 | — |
| 9 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | 5 | — |
| 10 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 4 | — | — | — | 2 | — |
| 11 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 2 | 1 | — | — | — | — |
| 12 | 1 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | 1 | — | 2 | — | 1 | — |
| 13 | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 2 | — | 1 | — |
| 14 | — | — | 1 | 2 | — | — | — | — | — | — | — | 1 | — | — | — |

Cette espèce, très remarquable par la protractilité extraordinaire de la mâchoire supérieure, n'était connue que par le type. Tous les exemplaires récoltés, au nombre de 55, ont été naturellement soigneusement conservés. Ces exemplaires semblent appartenir à trois générations : la première inférieure à 70 mm, la seconde de 80 à 110 mm et la troisième de 120 à 150 mm.

Régime. — L'estomac contient toujours des Copépodes et des matières indéfinissables suivant le degré de digestion, parfois exclusivement des Copépodes en une purée compacte; souvent en mélange de petits œufs, probablement de Copépodes...

La nourriture est nettement dérivée du plancton.

Longueur du tube digestif : 115 mm (spécimen de 92 mm), 150 mm (spécimen de 145 mm).

Reproduction. — Un ovaire à la station 311 (grande ♀) contient plusieurs dizaines d'œufs, environ 150, de 2 mm de longueur. D'autres femelles dans le même état ont été examinées des stations 109 et 276.

Il est curieux de constater que les filaments ventraux des femelles sont plus longs que chez les mâles et dépassent largement la base de l'anale, ce qui n'est pas le cas chez les mâles.

Méthodes de capture. — Tous les spécimens ont été pêchés au chalut.

Valeur alimentaire. — Négligeable, trop rare.

Distribution géographique. — Espèce lacustre endémique du Tanganika.

Liste des exemplaires récoltés :

**St. 50** : 1 ex., 124 mm, au large du cap Bwana N'Denge, à 1.000 m le long de la côte, chalutage depuis 3 milles au Nord-Ouest de la Lugumba jusque par le travers de la rivière, 4.I.1947, chalut à panneaux, profondeur : 20-80 m, fond : divers, vase, roches.

**St. 62** : 2 ex., 135, 121 mm, au large d'Ujiji, par le travers à 5-2 km de la côte, 10.I.1947, chalut à fers déclinants, profondeur : 65-75 m, fond : vase, coquilles, sable.

**St. 101** : 1 ex. ♂, 148 mm, entre le cap Bwana Denge et Moni, à 1 km de la côte, 30.I. 1947, chalut à panneaux, profondeur : environ 50 m.

**St. 109** : 2 ex. ♂ et ♀, 145 (2) mm, baie de Moba, 5.II.1947, chalut à panneaux, profondeur : 20-50 m.

**St. 109** : 2 ex. juv., 63, 54 mm, baie de Moba, du Sud de M'Toto jusque devant l'estacade, à 1 km de la côte, 5.II.1947, chalut à panneaux, profondeur : 50-20 m.

**St. 147** : 2 ex. juv., 45, 42 mm, au large de la pointe Sud du delta de la Malagarasi, 26.II.1947, chalut à panneaux, profondeur : 5-15 m, fond : sable vaseux.

**St. 157** : 3 ex., 63, 62, 57 mm, Moba, autour de la baie, 7.III.1947, chalut à panneaux, profondeur : 10-100 m, fond : sable.

**St. 158** : 5 ex., 64, 59, 57, 56, 55 mm, baie de Moba, 8.III.1947, chalut à panneaux, profondeur : 50-13-60 m.

**St. 227** : 1 ex., 51 mm, Moba, le long de la côte au Nord du village, à 500 m de la rive, 4.IV.1947, chalut à panneaux, profondeur : 6-60 m, fond : sable.

**St. 267** : 8 ex., 121, 112, 110, 106, 105, 103, 102, 82 mm, baie de Nyanza, 1.V.1947, chalut à panneaux, profondeur : ± 60 m.

**St. 273** : 1 ex., 113 mm, au large de la Grande Ruzizi, 3.V.1947, chalut à panneaux, profondeur : 50-40 m, fond : vase grise.

**St. 276** : 5 ex., ♂ 146, ♀ 133, 130, 126, 125 mm, Usumbura, à l'Ouest du pier jusqu'à la Ruzizi, 5.V.1947, chalut à panneaux, profondeur : 30-50 m, fond : vase grise.

**St. 310** : 2 ex., 90, 67 mm, face au cap Karago, 2-3 km de la côte, 22.V.1947, chalut à panneaux (déchiré), profondeur : 75-170-40 m.

**St. 311/2°** : 18 ex., ♀ 139, 127, 107, 100, 97, 95, 93, 91 (2), 87 (2), 84, 81, 65, 61 (2), 59 (2) mm, au large du delta de la Malagarazi, à la périphérie du cône alluvionnaire, 22.V.1947, chalut à panneaux, profondeur : 75-95 m, fond : vase grise.

**St. 327** : 2 ex., 58, 47 mm, à 5 milles à l'Est d'Albertville, 1.VI.1947, chalut à panneaux, profondeur : 100-70 m., fond : pierres.

Collection G. Marlier (I.R.S.A.C.).

Uvira, lac Tanganika, 5.I.1950 : 1 ex., long. tot. 114 mm.

Collection N. Leleup (I.R.S.A.C.).

Uvira, lac Tanganika, 1954 : 1 ex., long. tot. 80 mm.

**Limnochromis abeelei** Poll, 1949.

(Fig. 35 dans le texte.)

Poll, M., 1949, Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., XXV, 33, p. 11, fig. 4 et 6.

Description (ex. récoltés de 110 mm à 235 mm). — Hauteur du corps comprise 3,33 à 3,5 fois, longueur de la tête 2,6 à 2,9 fois dans la longueur standard. Tête 2 fois aussi longue que large. Museau modérément allongé, sa longueur comprise 2,7 à 3,2 fois dans celle de la tête, environ aussi long que large et 1 à 1,33 fois aussi long que l'œil, à profil supérieur presque droit, le pédicelle maxillaire dépassant un peu le niveau de la narine.

Œil moyen, de forme subarrondie, compris 3,12 à 3,66 fois dans la longueur de la tête, 1,25 à 2 fois (juv.) aussi grand que la largeur de l'espace interorbitaire, 1,5 à 2 fois aussi grand que la hauteur préorbitaire. Espace interorbitaire compris 4,5 à 6,25 fois et hauteur préorbitaire comprise 5,5 à 6,75 fois dans la longueur de la tête.

Bouche grande, protractile. Maxillaire visible en partie, s'étendant jusqu'au niveau du bord antérieur de l'œil. Mâchoire inférieure comprise 2,4 à 2,5 fois dans la longueur de la tête, à menton non proéminent. Joue écailleuse portant 4 rangées d'écailles.

Dents toutes coniques en 3-4 rangées. Dents légèrement incurvées, plus grandes en avant de chaque mâchoire dans la rangée externe; les rangées internes plus nombreuses en avant que sur les côtés; 60-70 dents environ dans la rangée externe supérieure.

Os pharyngien inférieur de forme subtriangulaire, prolongé par une lame antérieure courte ne mesurant que le tiers de la longueur de l'os, portant des dents toutes coniques ou faiblement bicuspides, un peu plus grandes en arrière.

Branchiospines au nombre de 14-15 $\left(\text{moyenne } \frac{14,5}{4}\right)$ sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale $\frac{\text{XV, 9}}{1}$, $\frac{\text{XV, 10}}{1}$, $\frac{\text{XVI, 9}}{1}$, au total $\frac{24}{1}$, $\frac{25}{2}$; rayons mous plus longs que les rayons épineux, plus longue épine et plus long rayon mou compris respectivement 2,85 à 3,4 fois et 1,35 à 1,45 fois dans la longueur de la tête.

Anale $\frac{\text{III, 7}}{4}$ au total $\frac{10}{4}$ plus longue épine (3e) et plus long rayon mou compris respectivement 2,9 à 3 fois et 1,55 à 1,8 fois dans la longueur de la tête.

Pectorale aussi longue que la tête atteignant le niveau du deuxième rayon mou de l'anale et comprise 2,7 à 2,8 fois dans la longueur standard. Ventrale à rayons externes plus longs que les rayons internes, le premier rayon externe prolongé en filament qui peut atteindre l'extrémité de la base de l'anale et mesurer 1,33 fois la longueur de la tête. Caudale échancrée, en croissant. Pédoncule caudal 1,65 à 2 fois aussi long que haut.

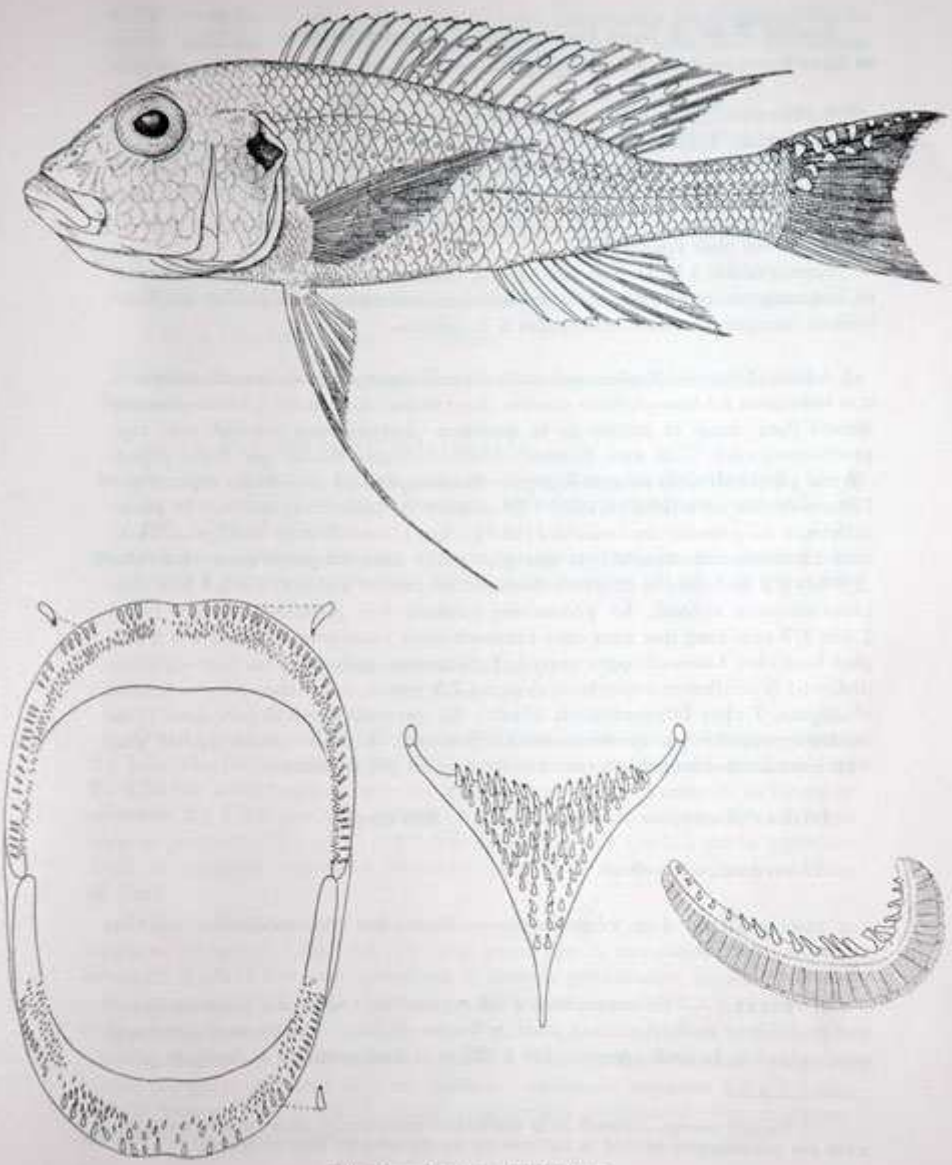

FIG. 35. — *Limnochromis abeelei* POLL.
St. 101 : ex. type, 23,5 cm (× 3/4.)
Dentition buccale, os pharyngien inférieur et premier arc branchial (grossis).

Écailles 38-39 en ligne longitudinale [1], lignes latérales $\frac{24}{18-23}$; $\frac{5-6}{11}$ en ligne transversale; écaillure très petite en avant des ventrales.

Coloration. — Brun olivâtre très clair à flancs blanchâtres à argentés. Ventre argenté. Écaillure du tronc parsemée de taches nacrées à reflets irisés. Une tache operculaire noirâtre à reflets bleuâtres. Nageoire dorsale grisâtre, à bordure noire soulignée de clair; caudale noirâtre à bord postérieur clair dans sa moitié supérieure seulement; quelques taches au bord supérieur et tout le bord inférieur clair également.

Espèce dédiée à M. M. Van den Abeele, Administrateur général des Colonies, en hommage de reconnaissance pour les encouragements multiples et les nombreuses marques d'intérêt témoignées à la mission.

Affinités. — Espèce ressemblant extérieurement et superficiellement non seulement à *Limnochromis auritus* (Boulenger) mais aussi à *Limnochromis staneri* Poll, mais la nature de la dentition pharyngienne interdit tout rapprochement réel. C'est avec *Limnochromis otostigma* Regan que notre espèce offre le plus d'affinités morphologiques. Il est cependant aisé de les séparer par l'ensemble des caractères suivants : le nombre de branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial (12-14, chez *Limnochromis otostigma*, 14-15 chez *Limnochromis abeelei*), la tête plus petite chez *Limnochromis otostigma* (2,8 fois à 3 fois dans la longueur standard au lieu de 2 fois 3/5 à 2,9 fois chez *Limnochromis abeelei*), les pédoncules caudaux très différents, 1 fois 1/5 à 1 fois 2/5 plus long que haut chez *Limnochromis otostigma*, 1 fois 2/3 à 2 fois plus long chez *Limnochromis abeelei*. La nageoire anale offre un bon caractère distinctif (à confirmer cependant) avec ses 7-9 rayons mous chez *Limnochromis otostigma*, 7 chez *Limnochromis abeelei*. Et, caractères spécifiques dont il ne faudrait peut-être pas sous-estimer l'importance, la taille adulte paraît plus forte chez *Limnochromis abeelei* et la livrée n'est pas la même.

Dimensions. — Maximum observé : 235 mm.

Abondance. — Rare.

Statistique des récoltes. — Deux lots de spécimens ont été recueillis (voir liste).

Habitat. — Un exemplaire a été capturé au chalut sur fond variable à une profondeur mal déterminée mais de l'ordre de 50 m. Trois autres spécimens proviennent de la profondeur de 100 à 125 m et font partie de la fameuse pêche

---

[1] Nombre corrigé, différent de la description préliminaire, pour laquelle les écailles n'ont pas été comptées suivant la méthode en zig-zag adoptée dans ce travail.

n° 321 ayant donné des résultats positifs à des profondeurs généralement stériles du lac mais qui ici livrèrent d'un seul coup 7 espèces inconnues. Profondeur moyenne estimée de toutes les stations : 86,53 m.

Régime. — Les estomacs examinés étaient vides ou révulsés (par suite de la dépression subie par le Poisson à la remontée du filet). L'intestin est remarquablement court et ne mesure que 145 mm chez un spécimen de 235 mm; il contient des petits amas grisâtres de matières indéfinissables.

Reproduction. — Rien à signaler. Tous les exemplaires très immatures. Le grand est un mâle.

Méthodes de capture. — Uniquement le chalut à panneaux.

Valeur alimentaire. — Nulle.

Distribution géographique. — Espèce endémique lacustre du Tanganika.

Liste des exemplaires récoltés :

**St. 101 :** 1 ex. type, long. tot. 235 mm, entre le cap Bwana Denge et Moni, à 1 km de la côte, 30.I.1947, chalut à panneaux, profondeur indéterminée (environ 50 m), fond : vase et pierres.

**St. 321 :** 3 ex. paratypes, long. tot. 110, 112, 134 mm, au large de Karema, 29.V.1947, chalut à panneaux, profondeur : 100-125 m (en moyenne 120 m), fond : vase grise.

### **Limnochromis abeelei** Poll, juv.

(Fig. 36 dans le texte.)

Description (ex. de 60 mm à 95 mm). — Hauteur du corps comprise 3 à 3,75 fois, longueur de la tête 2,6 à 2,85 fois dans la longueur standard. Tête 2 à 2,33 fois aussi longue que large. Museau court, large et arrondi, sa longueur comprise 2,8 à 3,5 fois dans celle de la tête, sa largeur comprise 0,9 à 1,2 fois dans sa longueur, 0,7 (juv.) à 1,1 fois aussi long que l'œil, à profil supérieur droit, le pédicelle maxillaire atteignant presque le niveau du bord antérieur de l'œil.

Œil modéré, de forme subarrondie, compris 2,5 (juv.) à 3,1 fois dans la longueur de la tête, 1,80 à 2,6 fois aussi grand que la largeur de l'espace interorbitaire, 2 à 3,75 fois aussi grand que la hauteur préorbitaire. Espace interorbitaire compris 5,5 à 7,5 fois et hauteur préorbitaire comprise 6,5 à 10 fois dans la longueur de la tête.

Maxillaire très partiellement visible à l'extrémité, s'étendant jusqu'au niveau du quart antérieur de l'œil. Mâchoire inférieure comprise 2,3 à 2,5 fois dans la longueur de la tête, à menton légèrement proéminent. Joue écailleuse portant 3-4 rangées d'écailles.

Dents toutes coniques en 3-4 rangées, la rangée externe écartée des rangées internes et à dents plus fortes. 70 à 80 dents dans la rangée externe supérieure. Os pharyngien inférieur en forme de triangle à base fortement encochée, prolongé par une lame mesurant environ les 2/3 de la hauteur de l'os dentaire. Dents toutes fines et subconiques seulement un peu plus grandes en arrière.

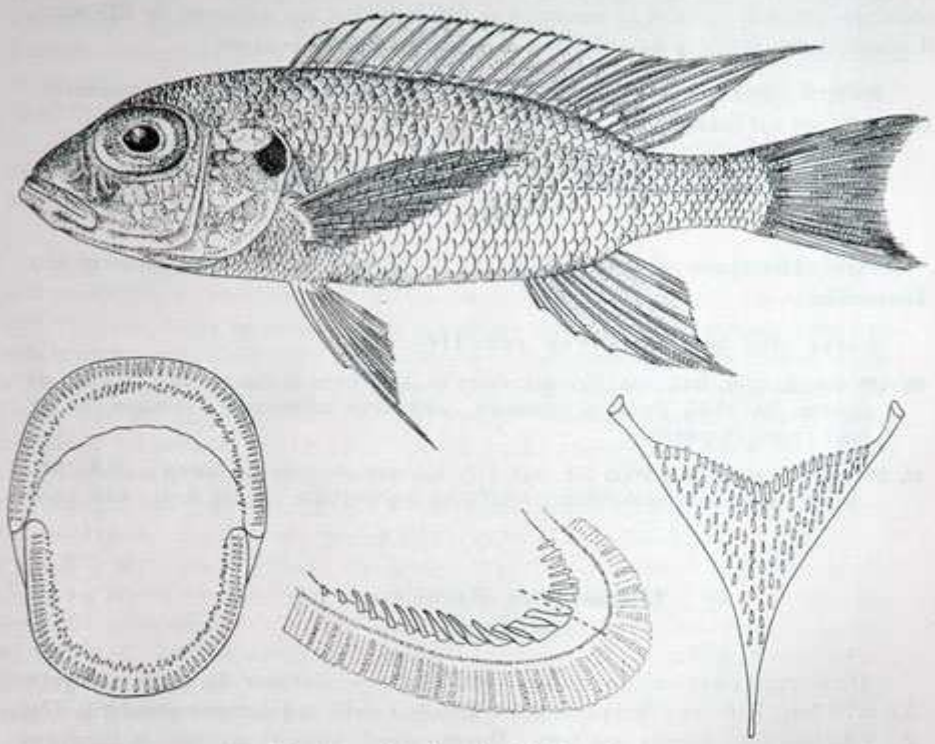

FIG. 36. — *Limnochromis abeelei* POLL., juv.
St. 327 : 9,8 cm (× 1 1/2 env.).
Dentition buccale, premier arc branchial et os pharyngien inférieur (grossis).

Branchiospines au nombre de 13-15 $\left(\text{moyenne } \frac{14,19}{26}\right)$ sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale $\frac{\text{XV, 10}}{14}$, $\frac{\text{XVI, 9}}{3}$, $\frac{\text{XVI, 10}}{6}$, au total $\frac{25}{17}$, $\frac{26}{6}$; rayons mous plus longs que les rayons épineux, plus longue épine et plus long rayon mou compris respectivement 2,4 à 2,7 fois et 1,15 à 1,6 fois dans la longueur de la tête.

Anale $\frac{\text{III, 7}}{16}$, $\frac{\text{III, 8}}{7}$, au total $\frac{10}{16}$, $\frac{11}{7}$; plus longue épine (3e) et plus long rayon mou compris respectivement 2,3 à 2,8 fois et 1,5 à 1,8 fois dans la tête. Dorsale

et anale molle à plus long rayon faiblement filamenteux. Pectorale comprise 1 à 1,1 fois dans la tête et 2,7 à 2,95 fois dans la longueur standard. Ventrale atteignant ou dépassant le niveau de l'origine de l'anale, à rayons externes plus longs que les rayons internes. Caudale échancrée en croissant. Pédoncule caudal 1,3 à 1,8 fois aussi long que haut.

Écailles 36-42 $\left(\text{moyenne } \frac{39,35}{20}\right)$ en ligne longitudinale, lignes latérales $\frac{21-26}{14-25}$; $\frac{5\frac{1}{2}-6\frac{1}{2}}{10-12}$ en ligne transversale.

Coloration. — Argentée, régions dorsales brunâtres, régions ventrales blanchâtres. De vagues fasciatures dorsales verticales noirâtres, souvent très peu visibles. Une grosse tache operculaire noire. Nageoires verticales grises, la dorsale ± tachetée de clair, le sommet des membranes interspinales noirci. Caudale grisâtre à lobe inférieur noirci au milieu, son bord inférieur blanchâtre ainsi que le bout du lobe supérieur sauf à son extrémité terminale qui est noire.

Remarques. — Les spécimens décrits ci-dessus ont d'abord été considérés comme appartenant à une espèce nouvelle et décrits comme tels. Mais après coup, c'est à *L. abeelei* que nous croyons devoir les rattacher avec un léger doute qui motive le maintien de cette description et de la figure qui s'y rapporte. Les différences, surtout dans les proportions, sont probablement attribuables à la taille.

**STATISTIQUE DES EXEMPLAIRES CONSERVÉS.**

| Classes en mm | St. 38 | St. 109 | St. 110 | St. 157 | St. 158 | St. 327 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 45 | — | — | — | — | — | 1 |
| 50 | — | — | — | — | — | — |
| 55 | — | — | — | — | — | — |
| 60 | — | 3 | — | — | — | — |
| 65 | — | — | — | 2 | — | — |
| 70 | — | 1 | 1 | — | 3 | 1 |
| 75 | 1 | 2 | — | — | 1 | 1 |
| 80 | — | — | — | 1 | 2 | — |
| 85 | — | — | — | — | — | — |
| 90 | — | — | — | 1 | — | 1 |
| 95 | — | — | — | — | — | — |
| 100 | — | — | — | — | — | — |
| 105 | — | — | — | — | — | 2 |
| 110 | — | — | — | — | — | 1 |

Habitat. — Ces *Limnochromis* jeunes ont été pêchés sur les fonds vaseux aux profondeurs suivantes : 20-100 m, 20-50 m, 10-50 m, 10-100 m, 13-60 m et 70-100 m. La dernière station est intéressante et montre qu'il s'agit d'un des Poissons atteignant probablement les profondeurs habitables les plus considérables du lac. C'est probablement vers les limites les plus grandes des profondeurs de pêche des diverses stations que se situent les fonds de capture des pêches réalisées. Profondeur moyenne estimée de toutes les stations : 51,62 m.

Régime. — Le tube digestif mesure 92 mm chez un exemplaire de 95 mm. Le régime est vorace. L'estomac d'un spécimen de la station 157 contenait au moins 10 grosses crevettes.

A la station 38, l'estomac contenait des fragments (telson) d'une grande espèce de crevette également et à la station 327, une grande crevette et un petit Cichlidæ entier de 25 mm environ probablement du genre *Trematocara*.

Reproduction. — Tous les exemplaires capturés étaient immatures, avec des glandes génitales imperceptibles, sauf les quatre plus grands individus de 98-109 mm de la station 327 dont les glandes sont reconnaissables mais encore minces et très éloignées du stade de maturation. J'en conclus qu'il s'agit bien de spécimens juvéniles.

Liste des exemplaires récoltés :

**St. 38 :** 1 ex., 75 mm, au large de Moba, 27.XII.1946, chalut à panneaux, profondeur variable : 20-100 m, fond : vase noire.

**St. 109 :** 6 ex., 60, 61, 63, 73, 75, 76 mm, du Sud de M'Toto jusque devant l'estacade de Moba, à 1 km de la côte, 5.II.1947, chalut à panneaux, profondeur : 20-50 m.

**St. 110 :** 1 ex., 71 mm, depuis Moba jusqu'au cap Sud de M'Toto, à 1 km de la côte, 6.II.1947, chalut à panneaux, profondeur : 10-50 m.

**St. 157 :** 4 ex., 68 (2), 80, 94 mm, autour de la baie de Moba, 7.III.1947, chalut à panneaux, profondeur : 10-100 m.

**St. 158 :** 7 ex., 47, 72 (3), 77, 80 (2) mm, baie de Moba, 8.III.1947, chalut à panneaux, profondeur : 13-60 m.

**St. 327 :** 7 ex., 46, 71, 78, 98, 105 (2), 109 mm, à 5 milles à l'Est d'Albertville, I.VI.1947, chalut à panneaux, profondeur : 70-100 m.

## Limnochromis staneri Poll, 1949.

(Fig. 37 dans le texte; Pl. VI, fig. 3, nº 5.)

Poll, M., 1949, Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., XXV, 33, p. 15, fig. 7-9.

Description (ex. récoltés de 50 mm à 190 mm). — Hauteur du corps comprise 2,8 à 3 fois, longueur de la tête 2,65 à 2,8 fois dans la longueur standard. Tête 2,15 à 2,25 fois aussi long que large. Museau modérément allongé, sa longueur comprise 2,7 à 3,2 fois dans celle de la tête, environ aussi long que large mais 1 fois (juv.) à 1,5 fois aussi long que l'œil, à profil supérieur droit, le pédicelle maxillaire n'atteignant pas le bord antérieur de l'œil.

Œil modéré, de forme arrondie, compris 3,1 (juv.) à 4 fois dans la longueur de la tête, 1 à 1,5 fois (juv.) aussi grand que la largeur de l'espace interorbitaire, 1,1 à 1,85 (juv.) aussi grand que la hauteur du préorbitaire. Espace interorbitaire compris 4 à 4,5 fois et hauteur préorbitaire comprise 5,4 à 5,8 fois dans la longueur de la tête.

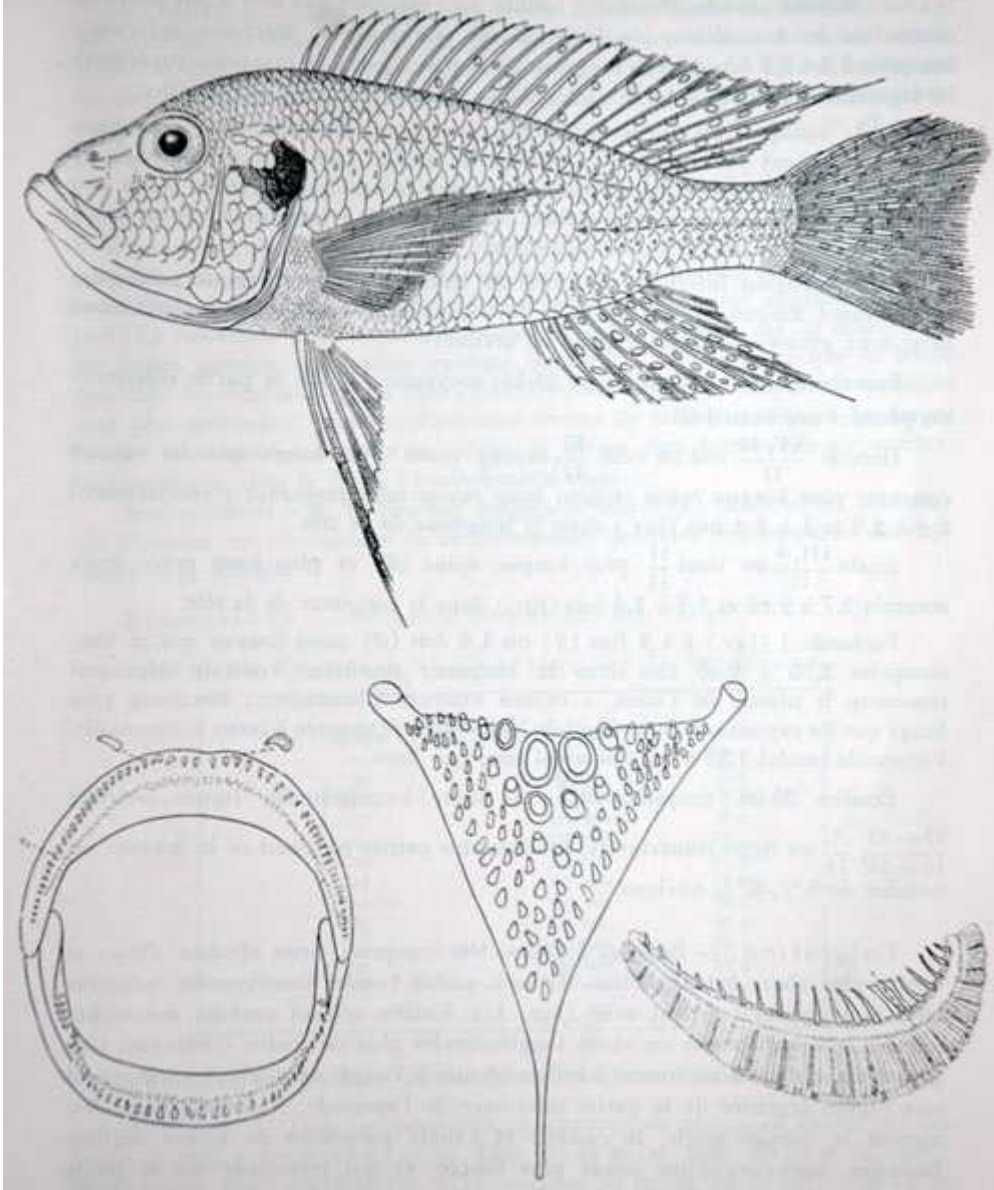

FIG. 37. — *Limnochromis staneri* POLL.
St. 101 : ex. type, 19 cm (× 3/4).
Dentition buccale, os pharyngien inférieur et premier arc branchial (grossis).

Bouche grande. Maxillaire visible, ne s'étendant pas tout à fait jusqu'au niveau du bord antérieur de l'œil ou un peu au-delà. Mâchoire inférieure comprise 2,3 à 2,5 fois dans la longueur de la tête, égale à la mâchoire supérieure ou légèrement proéminente. Joue écailleuse portant 4-5 rangées d'écailles.

Dents coniques en plusieurs rangées à chaque mâchoire. Dents externes fortes légèrement incurvées vers l'arrière à chaque mâchoire au nombre de 58 à 65 dans la rangée externe supérieure, suivie d'une bande étroite et un peu écartée de dents coniques plus petites comprenant 2-4 rangées en avant mais seulement une ou deux rangées en arrière.

Os pharyngien inférieur en forme de triangle allongé, à lame antérieure modérément longue, garni de dents fortes, coniques, devenant molariformes avec deux grosses dents principales en arrière.

Branchiospines au nombre de 13-15 $\left(\text{moyenne } \frac{14}{11}\right)$ sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale $\frac{\text{XV, 10}}{11}$ soit au total $\frac{25}{11}$; rayons mous plus longs que les rayons épineux, plus longue épine et plus long rayon mou mesurant respectivement 2,4 à 2,8 et 1 à 1,4 fois (juv.) dans la longueur de la tête.

Anale $\frac{\text{III, 8}}{11}$ au total $\frac{11}{11}$ plus longue épine (3e) et plus long rayon mou compris 2,7 à 2,85 et 1,1 à 1,4 fois (juv.) dans la longueur de la tête.

Pectorale 1 (juv.) à 1,2 fois (♀) ou 1,6 fois (♂) aussi longue que la tête, comprise 2,55 à 2,85 fois dans la longueur standard. Ventrale dépassant beaucoup le niveau de l'anus, à rayons externes filamenteux, beaucoup plus longs que les rayons internes. Caudale légèrement échancrée à coins subarrondis. Pédoncule caudal 1,25 à 1,5 fois aussi long que haut.

Ecailles 35-36 $\left(\text{moyenne } \frac{35,18}{11}\right)$ en ligne longitudinale, lignes latérales $\frac{17-23}{15-16}$; $\frac{3}{11}$ en ligne transversale, écailles plus petites en avant de la dorsale, au nombre de 5 $^1/_2$-6 $^1/_2$ environ.

Coloration. — Régions dorsales, tête comprise, brun olivâtre; flancs et ventre plus clairs à blanchâtres. Trois à quatre bandes transversales noirâtres chez le jeune s'estompant avec l'âge. Les écailles offrant partout des taches nacrées irisées disposées en séries longitudinales plus ou moins continues. Une grosse tache d'un noir intense à reflets bleutés à l'angle operculaire surmontant une région argentée de la partie inférieure de l'opercule. Nageoires ventrales, surtout la dorsale molle, la caudale et l'anale parsemées de taches ocellées blanches, auréolées d'une teinte plus foncée, et qui tranchent sur la teinte générale grisâtre de la nageoire. Pectorales et ventrales non tachetées, les ventrales plus claires et plus blanches. Région ventrale entre les nageoires paires et au-delà, partiellement argentée.

Affinités. — Espèce rappelant le plus *Limnochromis auritus* (BOULENGER) qui possède également des dents pharyngiennes partiellement molariformes. Toutefois, par divers caractères numériques, il est possible de séparer facilement les deux espèces. Ces différences sont illustrées par les chiffres correspondant à nos sept exemplaires de *Limnochromis staneri* comparés à ceux de 42 exemplaires de *Limnochromis auritus* BOULENGER.

Ainsi donc, le nombre de 15 épines dorsales et celui de 13 à 15 branchiospines sur la partie inférieure du premier arc branchial sont bien caractéristiques de *Limnochromis staneri*. A ces caractères s'ajoutent d'autres différences, parmi lesquelles on peut insister sur la forme de la caudale, à coins arrondis et faiblement émarginée, d'une part, nettement émarginée et à coins anguleux, d'autre part. La coloration offre beaucoup d'analogies dans les deux cas, et notamment les taches nacrées des écailles existant de part et d'autre ainsi que la livrée ponctuée des nageoires, mais chez *Limnochromis staneri* les nageoires verticales sont plus nettement, plus régulièrement ornées de taches ocellées et les larges bandes transversales dorsales du corps, si nettes chez *Limnochromis auritus*, n'existent que chez le jeune *Limnochromis staneri*.

Espèce dédiée à M. P. STANER, Inspecteur Royal des Colonies au Ministère des Colonies, en témoignage de reconnaissance pour les innombrables services rendus à la Mission.

Dimensions. — Maximum connu : 190 mm (75 g).

Variation du poids en fonction de la longueur.

| Station | Longueur | Poids |
|---|---|---|
| — | — | — |
| 50 | 58 mm | 4 g |
| 109 | 107 mm | 15 g |
| 327 | 119 mm | 21 g |
| 101 | 143 mm | 34 g |
| 158 | 175 mm | 67 g |
| 312 | 177 mm | 74 g |
| 311/1° | 181 mm | 70 g |
| 101 | 185 mm | 80 g |
| 171 | 185 mm | 83 g |
| 321 | 185 mm | 95 g |
| 101 | 190 mm | 75 g |

Abondance. — Rare, 10 exemplaires seulement sont connus.

Habitat. — Tous les spécimens proviennent de pêches au chalut sur des fonds de vase grise de 13-50 m (st. 158), 20-40 m (st. 312), 20-50 m (st. 109), 35-60 m (st. 311), 50-70 m (st. 171), environ 50 m (st. 50 et 101), 100-70 m (st. 327) et 100-125 m (st. 321). Il s'agit donc d'une espèce fréquentant les fonds vaseux. Elle est probablement plus commune à des profondeurs relativement considérables puisqu'elle est réellement rare aux profondeurs atteintes par les

nombreux coups de chalut réalisés. C'est dans tous les cas une des rares espèces pêchée à plus de 100 m de profondeur et qui n'a jamais été prise à la senne. Profondeur moyenne estimée de toutes les stations : 56,12 m.

**STATISTIQUE DES EXEMPLAIRES CONSERVES.**

| Classes en cm | St. 50 | St. 101 | St. 101 | St. 109 | St. 158 | St. 171 | St. 311/1° | St. 312 | St. 327 | St. 321 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 6 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 7 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 8 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 9 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 10 | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — |
| 11 | — | — | — | — | — | — | — | — | 1 | — |
| 12 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 13 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 14 | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — |
| 15 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 16 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 17 | — | — | — | — | 1 | — | — | 1 | — | — |
| 18 | — | — | 1 | — | — | 1 | 1 | — | — | 1 |
| 19 | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — |

Régime. — L'estomac contient des débris de Poissons, cristallins, arêtes... (st. 101), des débris de mollusques gastéropodes (st. 171), des fragments de crevettes à très longs appendices (st. 158 et 327). Il s'agit donc d'un vorace non spécialisé.

Reproduction. — Des mâles et des femelles en voie de maturation aux stations 311 et 171. L'ovaire le plus avancé contenait plus de 200 œufs de 2 mm de longueur maximum. Pour autant que j'ai pu en juger, le dimorphisme sexuel est peu accusé. Les filaments des nageoires dorsale, anale et ventrales sont toutefois un peu plus longs chez le mâle.

Méthodes de capture. — Tous les exemplaires ont été capturés au chalut.

Valeur alimentaire. — Négligeable, trop rare.

Distribution géographique. — Espèce lacustre endémique du Tanganika.

Liste des exemplaires récoltés :

**St. 101** : 1 ex. type ♂, long. tot. 190 mm, entre le cap Bwana N'Denge et Moni, à 1 km au large de la côte, 30.I.1947, chalut à panneaux, profondeur non déterminée (environ 50 m.)

**St. 50** : 1 ex. paratype, long. tot. 58 mm, juv., au large du cap Bwana N'Denge, à 1 km de la côte, 4.I.1947, chalut à panneaux, profondeur non déterminée (environ 50 m), fond : vase et pierres.

**St. 101** : 2 ex. ♀ paratype, long. tot. 185, 143 mm, immature, même origine.

**St. 109** : 1 ex. paratype, long. tot. 107 mm, du Sud de M'Toto devant Moba, à 1 km de la côte, 5.II.1947, chalut à panneaux, profondeur : 20-50 m, fond : vaseux.

**St. 321** : 1 ex. ♂ paratype, long. tot. 185 mm, au large de Karema, 29.V.1947, chalut à panneaux, profondeur : 100-125 m (moyenne 120 m), fond : vase grise.

**St. 158** : 1 ex., long. tot. 175 mm, baie de Moba, 8.III.1947, chalut à panneaux, profondeur : 13-50 m, fond : vaseux.

**St. 171** : 1 ex. ♀, 185 mm (85 g env.), baie de M'Samba, 13.III.1947, chalut à panneaux profondeur moyenne : 50-70 m, fond : sable, cailloux.

**St. 311/1°** : 1 ex. ♂, 181 mm (70 g env.), au large de la Malagarazi, à la périphérie du cône alluvionnaire, 22.V.1947, chalut à panneaux, profondeur : 35-60 m, fond : vase grise.

**St. 312** : 1 ex. ♂, 177 mm, baie d'Albertville, devant la Lugumba, à 1 km de la plage, 23.V.1947, chalut à panneaux, profondeur : 20-40 m, fond : sable.

**St. 327** : 1 ex. ♀, 119 mm, à 5 milles à l'Est d'Albertville, 1.VI.1947, chalut à panneaux, profondeur : 100-70 m, fond : pierres.

## Limnochromis dhanisi Poll, 1949.

(Fig. 38 dans le texte.)

Poll, M., 1949, Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., XXV, 33, p. 19, fig. 10-12.

Description (ex. récoltés de 32 mm à 85 mm). — Hauteur du corps comprise 3,2 à 3,6 fois, longueur de la tête 2,65 à 3 fois dans la longueur standard. Tête environ 2 fois aussi longue que large. Museau court, sa longueur comprise 3,75 à 3,9 fois dans celle de la tête, sa largeur 1,1 à 1,3 fois aussi grande que sa longueur, œil 1,4 à 1,66 fois aussi long que le museau, à profil supérieur presque droit, le pédicelle maxillaire long, dépassant le niveau du bord antérieur de l'œil.

Œil grand, de forme arrondie, compris 2,5 à 2,75 fois dans la longueur de la tête, 1,4 à 2,3 fois (juv.) aussi grand que la largeur de l'espace interorbitaire, 2,8 à 4,5 fois (juv.) que la hauteur préorbitaire. Espace interorbitaire compris 4,5 à 5,5 fois et hauteur préorbitaire comprise 8,4 à 11,2 fois dans la longueur de la tête.

Bouche grande et oblique. Maxillaire partiellement exposé, s'étendant jusqu'au niveau du bord antérieur de l'œil ou un peu au-delà. Mâchoire infé-

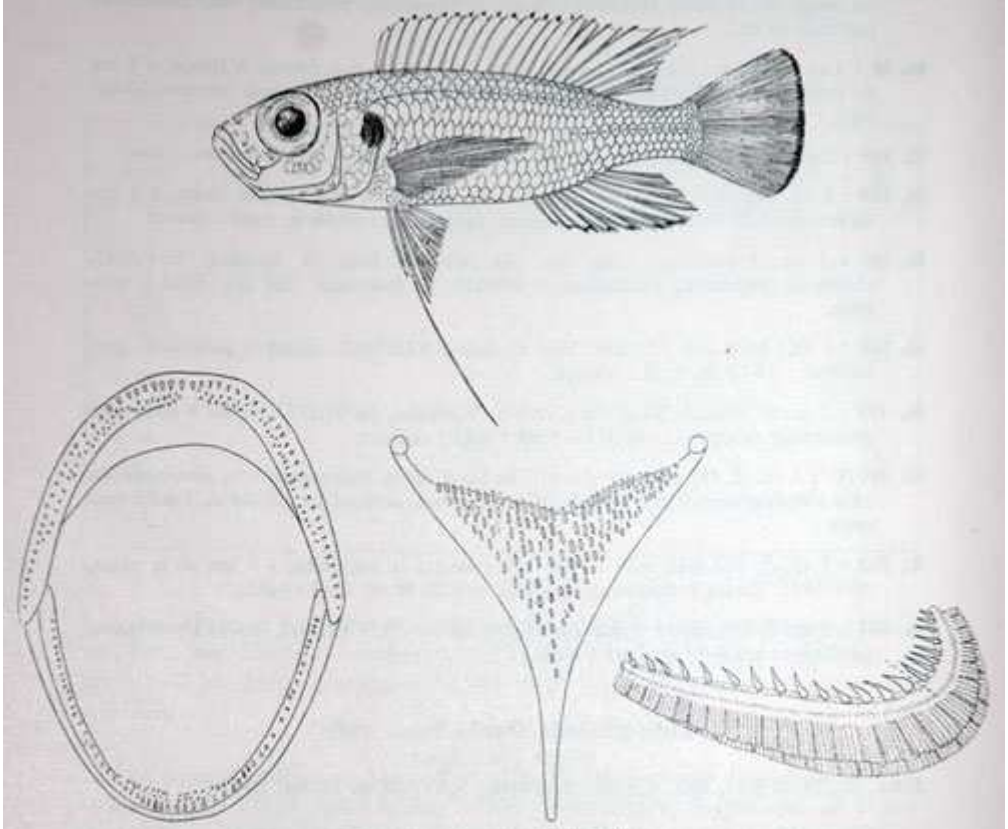

FIG. 38. — *Limnochromis dhanisi* POLL.
St. 109 : ex. type, 8,5 cm (× 1 1/5).
Dentition buccale, os pharyngien inférieur et premier arc branchial (grossis).

rieure comprise 2,25 à 2,35 fois dans la longueur de la tête, à menton proéminent, à extrémité postérieure un peu saillante vers le bas. Joue faiblement écailleuse avec 1-2 rangées de petites écailles.

Dents coniques en 2-3 rangées, les externes plus grandes, surtout en avant, au nombre de 60-70 environ dans la rangée externe supérieure. Os pharyngien inférieur en forme de triangle prolongé par une lame à peine plus courte que l'os proprement dit; dents fines, coniques ou subconiques, plus petites en avant et dans les coins postérieurs, à peine plus grandes au centre postérieur,

Branchiospines au nombre de 13-15 $\left(\text{moyenne } \frac{13,97}{38}\right)$ sur la partie inférieure du premier arc branchial.

Dorsale $\frac{\text{XIV, 9}}{6}$, $\frac{\text{XIV, 10}}{13}$, $\frac{\text{XV, 9}}{17}$, $\frac{\text{XV, 10}}{2}$, au total $\frac{23}{6}$, $\frac{24}{30}$, $\frac{25}{2}$; rayons mous plus longs que les rayons épineux, plus longue épine et plus long rayon mou compris respectivement 2,4 à 2,50 fois et 1,20 à 1,50 fois dans la longueur de la tête.

Anale $\frac{\text{III, 7}}{2}$, $\frac{\text{III, 8}}{35}$, $\frac{\text{III, 9}}{1}$ au total $\frac{10}{2}$, $\frac{11}{35}$, $\frac{12}{1}$; plus longue épine (3e) et plus long rayon mou compris respectivement 2,30 à 2,7 et 1,40 à 1,75 fois dans la longueur de la tête.

Pectorale aussi longue que la tête, comprise 2,95 à 3,25 fois dans la longueur standard, atteignant le niveau du premier rayon mou anal. Ventrale filamenteuse atteignant le niveau de la base de la dorsale, à rayon externe beaucoup plus long que les rayons internes. Caudale à bord postérieur légèrement convexe. Pédoncule caudal 1,5 fois aussi long que haut.

Écailles 32-34 $\left(\text{moyenne } \frac{33,11}{34}\right)$ en ligne longitudinale, lignes latérales $\frac{23-24}{9-14}$; $\frac{2}{10}$ en ligne transversale au milieu du corps, 4 entre l'origine de la dorsale et la ligne latérale, 8 entre la ligne latérale supérieure et l'origine de l'anale.

Coloration. — Jaune olivâtre presque uniforme, à peine plus foncée dans le dos; une grosse tache noire à reflets bleutés à l'angle de l'opercule, surmontant une région argentée de la partie inférieure de celui-ci. Région ventrale entre les nageoires paires également argentée. Nageoires verticales grisâtres, dépourvues de taches mais dorsale, caudale et anale limitées par une fine bordure noire très tranchée soulignée de clair.

Affinités. — Espèce caractérisée par son très grand œil et son museau proportionnellement plus court que chez les autres *Limnochromis*. A ce caractère très apparent s'ajoute celui de la direction très oblique de la bouche avec os mandibulaire un peu saillant vers le bas à son extrémité postérieure. Le nombre des branchiospines et celui des épines dorsales, la pauvreté de la garniture écailleuse de la joue, le faible nombre d'écailles en ligne longitudinale, la coloration, sont également à noter et classent *Limnochromis dhanisi*, malgré sa taille réduite, parmi les Cichlidæ les plus faciles à reconnaître de la faune du Tanganika

Dimensions. — Maximum connu : 85 mm.

Abondance. — Assez rare dans les prises, ce qui résulte probablement des trop grandes dimensions des mailles du filet.

**STATISTIQUE DES EXEMPLAIRES CONSERVES.**

| Classes en ½ cm | St. 50 | St. 109 | St. 110 | St. 117 | St. 158 | St. 243 | St. 250 | St. 254 | St. 267 | St. 273 | St. 276 | St. 327 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 30 | — | — | — | — | — | — | 2 | — | — | — | — | — |
| 40 | 2 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 45 | — | — | — | 1 | 1 | — | 1 | 1 | 1 | — | — | — |
| 50 | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| 55 | — | — | — | — | — | 1 | — | — | 1 | — | — | — |
| 60 | — | 1 | 1 | 1 | — | 3 | — | — | 6 | — | 1 | — |
| 65 | — | — | — | — | — | — | 1 | — | 1 | — | — | — |
| 70 | — | 2 | — | — | 1 | — | — | — | — | — | 1 | — |
| 75 | — | — | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | 1 |
| 80 | — | 1 | — | — | — | 1 | — | — | — | 1 | — | — |
| 85 | — | 1 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | — |

**Habitat.** — Habitat benthique sur les fonds vaseux de profondeurs variables, atteignant au moins 70 m de profondeur; récoltée aux profondeurs de 10-20 m, 20-50 m, 10-50 m, 13-60 m, 6-15 m, 6-30 m, 60 m, 20-75 m, 40-50 m et 70-100 m, relativement moins benthique que d'autres *Limnochromis* tout en ne fréquentant pas les parages de la surface ou du rivage. Profondeur moyenne estimée de toutes les stations : 39,5 m.

**Régime.** — Le tube digestif a environ la même longueur que le corps : 83 mm pour un Poisson de même longueur. L'estomac est une poche volumineuse qui a été trouvée dans trois cas bourrée de débris de Copépodes. Il s'agit donc d'un Poisson qui vit aux dépens du plancton et, à ce titre, il doit se déplacer vraisemblablement avec lui du moins dans certaines limites verticales, comme d'ailleurs les autres Poissons copépodophages.

**Reproduction.** — Un ovaire (st. 243 ex. de ± 60 mm) contient 50 œufs de ± 2 mm de longueur. A la station 243, le grand exemplaire de 82 mm est un ♂, les 4 autres de 56-64 mm sont des ♀ mûres. Le grand exemplaire de la de la station 327 est un ♂, celui de la station 158 est un ♂ et le petit est un immature. Le type et tous les grands exemplaires paratypes des stations 109, 117, 273, 50, 276 sont des mâles. En général, les grands exemplaires sont des ♂.

**Méthodes de capture.** — Tous les spécimens ont été pris au chalut à fers déclinants ou au chalut à panneaux.

**Valeur alimentaire.** — Négligeable.

**Distribution géographique.** — Espèce lacustre endémique du Tanganika.

Liste des exemplaires récoltés :

**St. 109** : 1 ex. type, long. tot. 85 mm, du Sud de M'Toto devant Moba, à 1 km de la côte, 5.II.1947, chalut à panneaux, profondeur : 10-50 m, fond : vaseux.

**St. 50** : 3 ex. paratypes, 72, 39, 32 mm, au large du Cap Bwana N'Denge, à 1 km de la côte, 4.I.1947, chalut à panneaux, profondeur : 20-75 m, fond : vase et pierres.

**St. 109** : 5 ex. paratypes, long. tot. 84, 73, 71, 63, 51 mm, même origine.

**St. 10** : 2 ex. paratypes, long. tot. 40 mm, au large de la baie de Kungwe, à 500 m de la côte, 13.XII.1946, chalut à fers déclinants, profondeur : 10-20 m, fond : vase, pierres.

**St. 110** : 1 ex. paratype, long. tot. 60 m, entre Moba et M'Toto, à plus ou moins 1 km de la côte, 6.II.1947, chalut à panneaux, profondeur : de 10 à 50 m, fond : sableux à vaseux.

**St. 117** : 3 ex. paratypes, long. tot. 76, 64, 48 mm, au large de Rutuku, de 1 à 8 km du rivage, 11.II.1947, chalut à fers déclinants, profondeur variable au-dessus de 100 m, fond : vaseux.

**St. 273** : 1 ex. paratype, long. tot. 80 mm, au large de la grande Ruzizi, direction Usumbura, 3.V.1947, chalut à panneaux, profondeur : 40-50 m, fond : vase.

**St. 276** : 2 ex. paratypes, long. tot. 64, 73 mm, même provenance, 5.V.1947.

**St. 158** : 2 ex., 72, 45 mm, Moba, le long de la côte, 8.III.1947, chalut à panneaux, profondeur : 50-13-60 m.

**St. 243** : 5 ex., 82, 64, 61 (2), 56 mm, Usumbura, à 1 mille à l'Ouest du pier, 15.IV.1947, chalut à panneaux, profondeur : 40 m, fond : sable.

**St. 250** : 4 ex., 67, 49, 33, 32 mm, golfe de Burton en travers du fond du golfe, 18-19.IV.1947, chalut à panneaux, profondeur : 6-8 m en moyenne le 18 et 15-7 m le 19.

**St. 254** : 1 ex., 47 mm, fond du golfe de Burton, 20.IV.1947, chalut à panneaux, profondeur : 6-30 m.

**St. 267** : 9 ex., 69, 63, 62, 61, 60 (3), 57, 46 mm, baie de Nyanza, 1.V.1947, chalut à panneaux, profondeur moyenne : 60 m.

**St. 327** : 1 ex., 76 mm, à 5 milles à l'Est d'Albertville, 1.VI.1947, chalut à panneaux, profondeur : 100-70 m, fond : pierres.

http://www.destin-tanganyika.com/